

(1) **CERTIFICAT**

(2) N° du certificat : **ZP/B030/21-PZ**

(3) Produit: **Dispositif d'ancrage type A  
Type: ABS-Lock® SD**

(4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**

(5) Adresse: **Gewerbering 3  
47623 Kevelaer  
Allemagne**

(6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.

(7) L'organisme de certification de DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans les rapports PB 21-037

(8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme

**DIN EN 795:2012**

**DIN CEN/TS 16415:2017**

(9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.

(10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.

(11) Ce certificat est valide jusqu'au 08.04.2026.

DEKRA Testing and Certification GmbH  
Bochum, le 09.04.2021

Signé : Kilisch  
Gérant



Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.  
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.

  
Gérant

- (12) Annexe à
- (13) **Certificat**  
**ZP/B030/21-PZ**
- (14) 14.1 Objet et type  
Dispositif d'ancrage type A  
Type: ABS-Lock® SD

14.2 Description

Le dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® SD (photo 1), sert de point d'ancrage unique permettant de protéger un maximum de trois personnes contre le risque de chute. Le montage s'effectue sur des supports en bois de solidité suffisante.

Le dispositif d'ancrage se compose de deux plaques de base embouties (t = 5 mm) et d'un tube (Ø 42,4 mm) soudé dessus d'une longueur de 300 mm à 400 mm. L'extrémité inférieure du tube est confinée par une douille. À l'extrémité supérieure du tube se trouve un filet M16. Celui-ci sert à loger une vis à œillet. Au niveau de celui-ci, l'utilisateur peut, grâce à l'équipement de protection individuelle qu'il porte, se protéger contre les chutes.

Entre les plaques de base (105 mm x 82 mm), un tube transversal (Ø 33,7 mm) est inséré. Celui-ci sera positionné par deux colliers sur la construction de toit porteuse.

Sur le plan structural, le point d'ancrage individuel est conçu de façon à pouvoir, en option, être combiné avec les systèmes de guidage de câbles ABS-Lock® SYS I à SYS IV et, lors de la sollicitation par une chute, absorber les forces induites. Dans le cadre de cette application, le dispositif d'ancrage s'utilise comme ancre terminale, intermédiaire ainsi que de courbe au niveau des systèmes de guidage de câbles correspondant à la norme DIN EN 795:2012 type C d'ABS Safety GmbH. La vis à œillet peut être remplacée par le montage de composants de guidage de câbles. Le dispositif d'ancrage est en acier inoxydable.

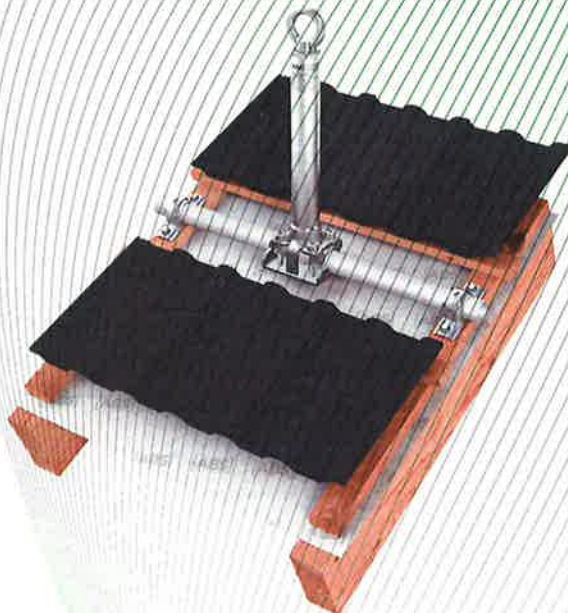


Photo 1 : Dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® SD (exemple de montage)

- (15) Rapport

PB 21-037, 09.04.2021